

L'OPTOMÉTRIE

De par son étymologie, l'optométrie concerne la mesure de l'œil ou de la vue. Plus largement, l'optométrie est une discipline qui a pour objets :

- ▶ le dépistage des états oculaires anormaux,
- ▶ l'examen de la vision et de ses performances,
- ▶ le suivi du développement visuel,
- ▶ l'amélioration du fonctionnement de la vision par :
 - > *la détermination et l'adaptation des équipements optiques (lunettes, lentilles de contact, systèmes pour la basse vision...)*
 - > *la préconisation d'exercices d'entraînement visuel,*
 - > *le conseil en ergonomie visuelle.*

LA FORMATION EN OPTOMÉTRIE

La formation en optométrie est assurée, après deux années d'études supérieures en optique,

- ▶ Soit par un enseignement universitaire (Licence puis Master)
- ▶ Soit par un enseignement supérieur, préparant au Diplôme Européen d'Optométrie et à la formation requise pour la Certification ISO 9001/2008, Optique-Optométrie.

Cet enseignement supérieur est dispensé par des centres de formation, dont la liste est disponible auprès de l'AOF.

Il est également sanctionné par une certification inscrite au Registre National de Certification Professionnelle (RNCP).

Des stages de pratique professionnelle en adaptation de lentilles de contact, en dépistage en santé oculaire et en optométrie complètent cette formation.

 Association des
Optométristes
de France

AOF, 56 bd de l'Hôpital, 75013 Paris.
Courriel : opto_aof@club-internet.fr
Site web : www.optometrie-aof.com

Graphic design :
Brice Perrotin
www.graphiste-parisien.com

Impression :
NPC Nouvelles Presses du Centre
www.npc-imprimerie.com



L'OPTOMÉTRIE, SERVICE VISUEL



LES PROBLÈMES VISUELS

Les défauts optiques de l'œil (myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie...) constituent la source la plus connue de problèmes visuels.

Ces défauts ne sont pas toujours stables dans le temps. La myopie, en particulier, s'accroît souvent au fil des années. La fatigue visuelle, l'état général, les contraintes psychologiques, peuvent influencer sur ces défauts optiques, le plus souvent en les aggravant.

Les mouvements oculaires peuvent être limités, difficiles ou pénibles. La vision binoculaire s'en trouve souvent perturbée. Elle peut alors présenter une insuffisance ou un excès de convergence, une difficulté à fusionner les images des deux yeux ou même une tendance à n'en n'utiliser qu'une.

Les problèmes scolaires (manque de concentration, lenteur, difficulté de lecture, certaines formes de dyslexie...) sont souvent liés à un fonctionnement visuel peu efficace.

L'accroissement rapide des besoins visuels que génère l'évolution du mode de vie (conduite automobile, lecture, télévision, ordinateur...), entraîne une multiplication des difficultés visuelles. Ainsi peuvent apparaître des maux de tête, des douleurs oculaires, des embrouillements, des dédoublements; les yeux piquent, larmoient, deviennent sensibles.

LES SOLUTIONS OPTOMÉTRIQUES

Le port de lunettes est connu comme moyen de compensation des défauts optiques de la vue (myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie...). Il peut aussi réduire le risque d'apparition de certains de ces défauts, limiter la progression de la myopie et améliorer le confort visuel.

Les lentilles de contact sont utilisées pour la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme, la presbytie, qu'elles compensent souvent mieux encore que ne peuvent le faire les lunettes. Elles constituent la solution idéale pour de nombreux autres problèmes visuels et oculaires, en particulier le nystagmus, le kératocône et certains troubles de la vision binoculaire.

Les conseils portant sur le développement et l'ergonomie visuelle permettent d'éviter les obstacles au fonctionnement harmonieux de la vision. Ils garantissent une utilisation optimale des capacités visuelles.

La préconisation d'exercices d'entraînement visuel vise l'amélioration des performances et du confort de la vision. Elle permet d'atténuer ou de faire disparaître les signes de fatigue visuelle et l'inconfort qui accompagnent l'effort visuel.

Des systèmes spécifiques sont utilisés pour aider les personnes qui présentent un handicap important. Ils peuvent assurer souvent le retour à une activité visuelle qui était devenue très difficile ou même impossible.

LE RÔLE DE L'OPTOMÉTRISTE

L'objectif général de l'optométriste est l'amélioration de l'efficacité et du confort de la vision. Dans le cadre de son activité professionnelle, l'optométriste :

- ▶ détermine les conditions individuelles, physiques, physiologiques et psychologiques dans lesquelles s'exerce l'activité visuelle,
- ▶ examine le fonctionnement de la vision, évalue son degré d'efficacité et apprécie ses limites,
- ▶ recommande les services d'un autre professionnel de santé si le problème rencontré lui paraît ne pas être de sa compétence,
- ▶ préconise la solution qui lui semble la mieux adaptée, non seulement au problème visuel, mais aux besoins et conditions de vie de la personne,
- ▶ met en œuvre les moyens optiques (lunettes, lentilles de contact, aides visuelles...) susceptibles d'apporter la meilleure solution,
- ▶ assure les contrôles et le suivi de l'évolution visuelle pour y adapter au mieux les différents moyens d'amélioration.